



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Archives nationales

FUERSCH MAT UN EISER GESCHICHT!

Wee waren dem Napoleon seng Zaldoten aus eise Géigenden?
Crowdsourcing-Projet vum Nationalarchiv

www.anlux.lu



MODE D'EMPLOI

1. Créer son compte personnel

Archives nationales de Luxembourg
ARCHIVES PARTICIPATIVES

Fuersch mat un eiser Geschicht Présentation des projets Espace personnel Actes mortuaires Tableaux des conscrits

[> Fuersch mat un eiser Geschicht](#)

Fuersch mat un eiser Geschicht

Le projet crowdsourcing des Archives nationales de Luxembourg

Consultez votre espace personnel
Créer un compte
Se connecter
Le classement des volontaires

Contact
Sanja Simic - Archives nationales de Luxembourg
Tél.: +352 247-86692
relations.publiques@an.etat.lu

2. Choisir un registre des conscrits

Archives nationales de Luxembourg
ARCHIVES PARTICIPATIVES

Fuersch mat un eiser Geschicht Présentation des projets Espace personnel Actes mortuaires Tableaux des conscrits

[> Fuersch mat un eiser Geschicht](#)

Fuersch mat un eiser Geschicht

Le projet crowdsourcing des Archives nationales de Luxembourg

Annoter les tableaux généraux des conscrits
Informations sur les tableaux généraux des conscrits
Outils pratiques pour l'annotation
Rechercher dans les annotations

relations.publiques@an.etat.lu

Annoter les tableaux généraux des conscrits

19 résultats - Nombre de résultats par page : 25

Numéro	Dossier	Description	
1	B-0795	Tableau général des conscrits an VII	 (155 images)
2	B-0795a	Tableau général des conscrits an VIII	 (80 images)
3	B-0796	Tableau général des conscrits an IX	 (135 images)
4	B-0797	Tableau général des conscrits an X	 (119 images)
5	B-0798	Tableau général des conscrits an XI	 (144 images)
6	B-0799	Tableau général des conscrits an XII	 (161 images)
7	B-0800	Tableau général des conscrits an XIII	 (150 images)
8	B-0801	Tableau général des conscrits an XIV	 (93 images)
9	B-0802	Tableau général des conscrits 1806	 (107 images)
10	B-0803	Tableau général des conscrits 1807	 (139 images)
11	B-0804	Tableau général des conscrits 1807	 (208 images)
12	B-0805	Tableau général des conscrits 1808	 (200 images)

Licence de réutilisation

La Charte du volontaire

« Fuersch mat un eiser Geschicht » est un projet numérique collaboratif lancé par les Archives nationales de Luxembourg (ANLux) en mai 2018 sur le site crowdsourcing.anlux.lu.

1. Inscription

La participation au projet est gratuite et ouverte à tous. Afin de pouvoir consulter et annoter les images en ligne, il est impératif de créer un compte personnel sur le site crowdsourcing.anlux.lu. Les données personnelles recueillies sur le site résultent de la communication volontaire d'un nom, d'un prénom et d'une adresse e-mail lors de la création du compte personnel. Elles sont uniquement destinées à un usage interne. Elles ne sont pas conservées. En aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

2. Annotation

Après la création de son compte personnel, l'annotateur peut consulter le moteur de recherche en ligne qui lui permet d'afficher les différentes images à indexer. Celles-ci s'ouvrent dans une visionneuse qui contient également le formulaire vierge à remplir par l'annotateur grâce aux informations contenues sur l'image.

3. Classement des volontaires

Avec chaque annotation réalisée, le volontaire remporte un point. En accumulant des points, le volontaire peut atteindre des grades et grimper dans le classement des volontaires, consultable dans l'espace personnel.

4. Engagement de l'annotateur

En tant qu'annotateur du projet « Fuersch mat... » lancé par les ANLux, le volontaire s'engage à :

- fournir des informations rigoureuses ;
- ne pas diffuser dans une publication (en ligne ou imprimée) ni les informations saisies par les annotateurs au fur et à mesure de l'avancement du projet, ni les images contenues dans la visionneuse ;
- accorder, à titre gracieux, aux ANLux, la jouissance de tous les droits de publication, diffusion publique et reproduction du travail accompli sur tous leurs supports de communication institutionnels (site Internet, réseaux sociaux, publications) ;
- respecter le droit des ANLux de modifier ou supprimer toute contribution incorrecte ou inappropriée.

J'AI PRIS CONNAISSANCE DES INFORMATIONS CI-DESSUS ET J'ACCEPTE LES CONDITIONS

3. Annoter les champs du formulaire

B-0802, Tableau général des conscrits 1806

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

B-0802
Tableau général des conscrits 1806

Ajouter une annotation

Nom  

Prénom  

Surnom 

Arrondissement

→ En cas de doute sur les champs à remplir, vous pouvez recourir aux info-bulles

B-0802, Tableau général des conscrits 1806

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

B-0802
Tableau général des conscrits 1806

Ajouter une annotation

Nom  

Prénom  

Surnom 

Arrondissement

→ N'oubliez pas de valider votre annotation,
tout en sachant que vous pouvez toujours la modifier ou la supprimer par après

Nom du père

Prénom du père

Nom de la mère

Prénom de la mère



4. Informations générales d'indexation

- Les tableaux généraux des conscrits contiennent plusieurs entrées par double-page. Afin d'éviter les annotations doubles, vérifiez si les informations que vous souhaitez transcrire n'ont pas déjà été fournies par un autre annotateur.
- Annotez seulement les champs dont les informations figurent dans le registre en question. Si par exemple les informations concernant les parents du conscrit ne sont pas renseignées, laissez les champs correspondants du formulaire vides.
- Les index de noms en début ou fin de registre ne sont pas à annoter.
- Indiquez les noms et professions dans leur intégralité (p. ex. : Jos. = Joseph ; march. = marchand)
- Il arrive que des informations (souvent des dates de naissance) figurent dans le pli d'un registre. Veuillez n'indiquer que les informations que vous pouvez lire. Les responsables du projet vérifieront et complèteront les données si nécessaire.
- Saisissez les noms des localités (canton, commune, lieu de naissance, lieu de résidence) d'après l'orthographe récente (p. ex. « Schyren » = « Schieren »).
- Attention aux abréviations des mois du type :
 - 7bris / 7bre = septembre (09)
 - 8bris / 8bre = octobre (10)
 - 9bris / 9bre = novembre (11)
 - xbris / xbre / 10bris / 10bre = décembre (12)
- Veuillez ne pas remplir les champs en lettres majuscules (p. ex. ne pas écrire « STRASSEN » mais « Strassen »).
- Si vous n'arrivez pas à lire ou déchiffrer une information, veuillez utiliser des crochets « [] » (p. ex. [Maréchal] / Max[imilien] / Sch[roeder] / [] si l'inscription est illisible).
- Dans certains cas, la mention « feu » (défunt) peut précéder le nom du père ou de la mère du soldat. Cette mention ne doit pas être transcrite dans le formulaire.

Des outils pratiques pour l'annotation sont disponibles sous ce lien :
<http://crowdsourcing.anlux.lu/a/37/outils-pratiques-pour-l-annotation/>